

RAPPORT N°190 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 3 AOUT 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 27 juillet au 3 août 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans la ville de Bujumbura et dans la province Kayanza. L'une des victimes est un militaire en activité et la seconde, un militant du parti UPRONA. Au moins trois enseignants ont subi des menaces de mort après la publication de cas de viols et agressions sexuelles dans leur établissement.

Le rapport soulève également des cas d'agressions physiques liées à l'intolérance politique ainsi que des arrestations arbitraires.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Sos-Torture/Burundi a appris l'existence de menaces de mort pesant sur trois enseignants du lycée communal Murungurira, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) depuis la publication d'une lettre le 24 juillet 2019 par laquelle ils dénonçaient des cas de viols et d'agressions sexuelles sur des élèves du lycée. Des proches rapportent que les menaces proviennent des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD de la commune Ntega. L'une des personnes incriminées par les enseignants est le directeur de cet établissement, qui est aussi vice-représentant du parti CNDD-FDD en commune Ntega.

Sos-Torture/Burundi note que le parquet de Kirundo a ordonné l'arrestation du directeur du lycée Murungurira le 1^{er} août 2019 dans le cadre des enquêtes sur ces allégations de viols et agressions sexuelles sur des élèves mineures. Les enseignants menacés sont cependant contraints de se cacher craignant pour leur sécurité.

- Des individus non identifiés ont assassiné un militaire nommé Christophe dont le corps a été découvert dans la zone Ngagara, commune Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura) le 28 juillet 2019. La victime était affectée au camp militaire de Gakumbu près de l'aéroport de Bujumbura comme chauffeur du commandant du camp.

Sos-Torture/Burundi note que la police et l'armée n'ont donné aucune indication sur les circonstances de cet assassinat, ni communiqué d'éventuels suspects à ce jour.

- Des individus ont assassiné Gaspard Bunyange sur la colline Rugamba, commune Muhanga, province Kayanza (nord-ouest du pays) le 31 juillet 2019 dans la nuit. Des proches rapportent que la victime a été interpellée en rentrant chez elle et torturée à mort par ses agresseurs.

Sos-Torture/Burundi note que la victime avait reçu plusieurs menaces de mort de la part de membres de la milice imbonerakure qui l'accusaient de recruter pour le parti UPRONA (considéré comme étant composé de membres à majorité de l'ethnie tutsi). La police n'a interpellé aucun suspect bien que les proches accusent le prénommé Moïse, chef local de la milice imbonerakure, de faire partie du groupe des bourreaux.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des individus non identifiés ont blessé quatre personnes lors d'une attaque visant la destruction d'une nouvelle permanence du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) dans la zone Minago, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 26 juillet 2019 dans la nuit. Des proches rapportent que tous les blessés sont des militants du parti CNL qui avaient décidé de veiller pour sécuriser leur permanence après que des membres de la milice imbonerakure aient décidé de la détruire. Les auteurs de l'attaque ont grièvement blessé Paul Ninteretse et ses trois (3) compagnons, avant de vandaliser la permanence.

Sos-Torture/Burundi note une multiplication des attaques visant les militants du CNL et ses permanences. La police n'a interpellé aucun suspect à ce jour bien que les militants du CNL désignent les membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD d'être les responsables des coups et blessures ainsi que du vandalisme de leur permanence.

Sos-Torture/Burundi a aussi appris qu'une tentative de destruction de la permanence du parti CNL dans la zone Gatete, commune et province Rumonge

a échoué le 30 juillet 2019 dans la nuit. Des témoins rapportent que des individus non identifiés ont déposé des pneus arrosés d'essence mais que ces derniers n'ont pas pris feu. La police n'a identifié aucun suspect non plus.

- Des agents de police et du service national des renseignements ont arrêté Ally Rabani, Zuberi Sudi et Salia Nahimana (16 ans) au centre de la ville de Gitega, province Gitega (centre du pays) le 30 juillet 2019. Des témoins rapportent que les trois (3) personnes prenaient un verre de lait au moment de leur arrestation.

Sos-Torture/Burundi note que ce sont des arrestations arbitraires menées sans mandat ni raison légale d'interpellation. Les trois personnes ont été relâchées le lendemain par la police sans aucune précision sur les mobiles de leurs arrestations.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.